



Championnats :

Cette saison nos championnats ont été composés de :

- 22 équipes sur la catégorie **-11 garçons**, avec constitution de 3 poules
- 9 équipes sur la catégorie **-11 filles**
- 13 équipes sur la catégorie **-15 garçons**

Ces trois catégories ont évolué au niveau comité

- 8 équipes sur les **-15 filles**, championnat géré par le comité de la Loire
- 8 équipes sur les **-17 garçons**, championnat géré par le comité du Rhône
- 6 équipes sur les **-17 filles**, championnat géré par le comité du Rhône
- 7 équipes sur les **-19 garçons**, championnat géré par le comité du Rhône

Ces quatre catégories ont évolué avec une première phase départementale et une seconde phase interdépartementale Loire /Rhône ou Ain/Loire.

- 10 équipes sur le **championnat Pré régional filles**
- 9 équipes sur le **championnat Pré régional garçons**
- 8 équipes sur le **championnat Excellence garçons**

21 équipes en gestion sur 3 plateaux pour les – **9 ans mixte**.

Un tournoi de fin de saison a été proposé les 10 juin organisé par le club de Sorbiers/Talaudière pour le niveau confirmé et le 11 juin organisé par le club de Monteil pour le niveau débutant.

Championnat Loisir Mixte, constitué de 19 équipes sur 2 poules :

Le calendrier est géré par le comité.

La commission a proposé l'utilisation de Gest'hand pour la gestion des rencontres, certains clubs ont utilisé cet outil, l'expérience sera renouvelée la saison prochaine.

Coupes de la Loire

Le club de Montbrison accueille les coupes de la Loire sur les jeunes et seniors les 17 et 18 Juin

Une coupe a été proposée sur les catégories -11 Filles et -13 Filles, celle-ci a été annulée par manque de candidatures.

Nous proposons de planifier cette coupe en début de saison (septembre -octobre)

Coupe de France :

Le club de la Ricamarie en départementale Féminin a atteint les 1/16 de tour

Le club de Loire-Semène en départementale Féminin a atteint les 1/8 de tour

Le club de Loire Semene en départemental Masculin a atteint les 1/32

Le club de Feurs en départemental Masculin a atteint les 1/8 de tour

Forfaits et reports :

45 forfaits ont été enregistrés et 26 reports.

On note une stabilisation des forfaits à 45 toutes catégories confondues, nombre assez important et une diminution des reports de matchs.



Accessions des équipes :

Niveau nationale 2 pour les filles du SCHPG (Saint Chamond)
Niveau nationale 3 pour les garçons de FVOH (Firminy)
Niveau pré-nationale pour les garçons de Roanne/ Riorges
Niveau régionale honneur pour les garçons de FEURS et SCHPG 2 (Saint Chamond)
Niveau régionale honneur pour les filles de la Ricamarie

Sur et sous classements :

Pour être en phase avec les règlements et obligations définis par les règlements fédéraux, à partir de la saison prochaine les sous-classements ne seront plus autorisés :

Quant aux sur-classements : ils seront autorisés selon le règlement fédéral article 36.2.2 et 36.2.7

36.2.2 - À l'intérieur des amplitudes définies, les assemblées générales des ligues et des comités ont la possibilité de répartir plusieurs niveaux de compétitions. Toutefois aucune compétition ne pourra concerner plus de 3 années d'âge jusqu'aux compétitions « moins de 18 ans » inclus. **En compétitions jeunes des plus bas niveaux territoriaux, le bureau directeur de l'instance gestionnaire de la compétition pourra autoriser des joueurs de la dernière année d'âge d'une catégorie à évoluer dans la catégorie supérieure (ex. : joueurs de 14 ans en moins de 18 ans, ou joueurs de 11 ans en moins de 15 ans), avec l'accord écrit des parents ou du représentant légal et sous réserve de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du handball établi au cours de la saison concernée.**

36.2.7- Les joueuses de 15 et 16 ans et les joueurs de 16 ans, dont le nombre est inférieur ou égal à cinq, dans un club ne possédant pas d'équipe leur permettant d'évoluer dans leur amplitude d'âge, peuvent être autorisés à évoluer en compétition territoriale adulte des plus bas niveaux par le bureau directeur de l'instance gestionnaire de la compétition, sous réserve de l'accord de la commission d'organisation des compétitions concernée, de l'accord écrit des parents ou du représentant légal, et sous réserve de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du handball établi au cours de la saison concernée

Date d'engagement des équipes saison 2017-2018 :

Catégories	Date	N° fiche engagement	A transmettre
+16 ans	15 juillet 2017	1	Comité
-13 ans -15 ans -17 ans -19 ans	15 juillet 2017	2	Comité Ligue
-11 ans	15 juillet 2017 avec nouvelle inscription en septembre	3	Comité
-9 ans*	1 octobre 2017	4	Comité
Loisirs	1 octobre 2017	4	Comité

*Pour les rencontres E.H (-9ans) des feuilles de matchs papier devront être remplies et retournées au plus tôt au comité.

Florence COGNET
Présidente de la Commission